



REFORME DU LYCEE ET DU BACCALAUREAT GENERAL ET TECHNOLOGIQUE : VALORISATION DE LA VOIE TECHNOLOGIQUE

La voie technologique constitue une originalité française par rapport aux autres systèmes européens d'éducation. Plusieurs fois adaptée, cette voie continue d'apporter une réponse aux besoins de l'économie d'une main d'œuvre qualifiée dans les domaines technologiques et scientifiques. Pourtant, malgré ces évolutions, la voie technologique souffre du manque d'appétence des jeunes alors qu'elle constitue pour ceux qui l'ont choisie un parcours de réussite dans leur poursuite d'études. Aujourd'hui la voie technologique exige que l'on rappelle ses spécificités auprès de jeunes attirés par une voie générale profondément réformée et une voie professionnelle transformée qui trouve à nouveau son public.

Des propositions du groupe de travail sur la valorisation de la voie technologique issu du Comité de suivi de la réforme du lycée général et technologique ont été retenues.

Celles-ci sont axées sur une stratégie avec trois objectifs :

- Renforcer la visibilité des **spécificités pédagogiques de la voie technologique**, qui constituent des facteurs de réussite pour une partie des élèves.
- Donner une meilleure **lisibilité aux parcours, en particulier en termes de poursuites d'études**, afin de permettre aux élèves d'identifier les différentes possibilités d'orientation qui s'offrent à eux.
- Consolider l'**engagement partenarial entre les acteurs** de l'enseignement scolaire, ceux de l'enseignement supérieur, les responsables des branches professionnelles et la collectivité régionale.

Pour que cette stratégie soit efficace, il est nécessaire que chaque région académique, avec les académies la composant, le cas échéant, s'approprie ces objectifs en les incarnant concrètement dans son propre contexte de viviers d'élèves et d'offre de formation.

- Démarche renforcée d'information sur la voie technologique

Les académies inciteront les professeurs principaux de 3^{ème} et 2^{nde} à organiser des séquences d'**immersion en établissement avec des séries technologiques**. Elles pourront également instaurer un système d'**affectation prioritaire dans un lycée hors secteur** pour les élèves de 3^{ème} désirant choisir une série technologique en classe de première quand cette série est déficitaire, ce qui est souvent le cas pour la série STI2D.

- Consolidation des spécificités pédagogiques des formations technologiques

La voie technologique n'est pas uniforme. Chaque série dispose de sa propre identité mais toutes ont en commun la **démarche technologique qu'il faut réaffirmer au plan pédagogique** : la confrontation avec le réel, la prise en compte du développement durable et du nouvel environnement économique et technologique dans l'enseignement décloisonnent le champ des disciplines pour favoriser un **enseignement plus transversal qui privilégie la démarche de projet**.

- Aménagement de l'offre de formation dans le cadre du schéma régional des formations technologiques

En concertation avec les partenaires régionaux que sont la région et les branches professionnelles, le schéma régional portera sur au moins 4 volets que sont l'information-orientation, la carte des formations et parcours, les services aux élèves et étudiants et les aides à l'insertion vers l'emploi.

Dans la construction de ce schéma régional, les académies intégreront la nécessité de **rééquilibrer l'offre** entre la série STMG et les séries STL, ST2S et S2TMD, selon les besoins.

Les établissements mèneront une réflexion de **mise en réseau et d'intégration des campus des métiers** et des qualifications.

- **Mise en place de parcours sécurisés à bac+2, bac+3 et bac+5**

L'instauration de places réservées, notamment en IUT et en s'appuyant sur la réforme des BUT, pour les bacheliers technologiques permettra de présenter des parcours lisibles à bac+2 et bac+3.

Une action volontariste pourra être menée en académie pour donner une plus grande visibilité en termes de parcours et d'accès aux grandes écoles. Les acteurs de l'enseignement supérieur pourront être associés pour renforcer les places offertes aux bacheliers technologiques dans les filières sélectives.